AUX ELECTEURS DU COMTE DE QUEBEC.

MESSIEURS,

QUOIQUE ce ne soit pas la coutume que les femmes s'adressent à vous pendant les Elections, j'espère que vous voudrez bien pardonner cette liberte' à une infortunée qui n'a point d'autre moyen d'obtenir justice qu'en s'adressant à vous. Comment pourrai-je ailleurs, l'ingrat dont je me plains est le juge même.

Vous avez connoissance, Messieurs, des peines que je me suis données pour lui à l'élection de Charlesbourg il y a quatre ans; il avoit été' maltraite' à l'élection de la haute ville; la pitié m'interessa pour lui, comme elle interessa un nombre d'entre vous, et j'employai tout mon pouvoir à le faire élire et le faire triompher. Vous avez vu ce triomphe, Messieurs, dont il s'est tant glorifie'. Mais à peine l'ingrat l'a-t-il obtenu, qu'il a oublie' ce que j'avois fait pour lui, il m'a lâchement abandonnée. Il a eu la perfidie de me dire que c'étoit moi qui lui nuisoit dans votre estime, et il m'a trahie honteusement pour s'en faire un merite auprès de vous. souffrirez-vous, Messieurs, que ce perfide soit recompense' de sa trahison? Vos votes seront-ils le prix de sa perfidie? Le ferez-vous triompher pour m'avoir manque' de foi?

L'ingrat s'est marie' et s'est fait devot; c'est pour obtenir vos suffrages. Il n'est point converti, je vous en assure; je le connois, il peut se jouer de tout pour parvenir à ses vues.

Il vous fait des promesses; quelles promesses le perfide ne m'avoit-il pas faites, il vous trompera comme il m'a trompée. Il vous trompera comme il a trompé la basse ville; quelles promesses ne lui fit-il pas en presence des Electeurs le jour même de son triomphe il y a quatre ans.

Le perfide n'avoit jamais pu être élu qu'aux Trois-Rivières, où on a élu depuis un Juif, qui a été' chasse' de la Chambre avec lui l'hiver dernier. Quelle honneur sera-ce pour vous de l'élire. La haute ville l'a rejette' avec mepris, il y a quatre ans, Dechambault l'avoit chassé, Nicolet l'avoit chasse', il n'y aura donc que Charlesbourg et les Trois-Rivières qui seront capables de l'élire?

Que dira-t-on de Charlesbourg? Que dira-t-on de Beauport qui le connoit si bien....Sera-t-il dit que c'est parcequ'il est Juge, que c'est par la crainte de perdre des procès qu'on aura vote' pour lui. La haute ville a-t-elle craint cela, Dechambault et Nicolet ont-ils eu cette crainte? Quoi ces Canadiens qui n'ont jamais craint le feu de l'ennemi, voteront lâchement par la crainte de perdre des procès.

Quel honneur pour les Canadiens de voir *leur Juge* courir les Elections, de le voir profaner l'image de leur Roi qu'il represente si indignement? Les Juges anglois courent-ils les Elections?.... C'est donc pour des Canadiens qu'est reservée cette honte. Je suis CANADIENNE, Messieurs, et je mourrois plutôt que de consentir à un pareil deshonneur.

L'infortunée JANETTE BILODEAU PARENT.